

DANIEL VACRATE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

MALTEM

**Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023**

Le 14 juin 2024
*Ce rapport contient 5 pages
(hors comptes annuels joints)*

11 rue de l'Épinette - 94160 SAINT-MANDE
Tél. 01 45 63 44 10 - Fax 01 45 63 53 29 - E-mail : daniel.vacrate@fiducys.fr

Siret 43194095600052 - Code NAF 6920Z

MALTEM

Siège social : 8, place du Marché
92200 NEUILLY SUR SEINE

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2023

A l'Associée Unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MALTEM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée au ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture / Continuité d'exploitation » exposée dans l'annexe des comptes annuels relative à la lettre de soutien émise par votre société mère.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Une attention particulière a été accordée à reconnaissance du chiffre d'affaires, permettant de s'assurer avec une assurance raisonnable de la réalité de ce dernier et de l'exhaustivité des dettes fournisseurs relatives à la sous-traitance.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Mandé,
Le 14 juin 2024

Daniel VACRATE
Commissaire aux comptes

Annexe :

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	252 471	252 471		
	Fonds commercial	130 000		130 000	130 000
	Autres immobilisations incorporelles	9 204 175	6 950	9 197 225	9 197 225
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	863 533	836 207	27 326	50 864
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	200	200		200
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts	36 490		36 490	36 640	
Autres immobilisations financières	404 041		404 041	77 301	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	10 890 909	1 095 828	9 795 081	9 492 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	5 868 502	41 250	5 827 252	9 207 068
	Autres créances	16 147 299	769 134	15 378 165	13 383 113
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	1 000		1 000	1 000
DISPONIBILITÉS	1 070 043		1 070 043	480 790	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	115 601		115 601	88 114	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	23 202 445	810 384	22 392 060	23 160 085
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)		238 926		238 926	238 523
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		34 332 280	1 906 212	32 426 068	32 890 837

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-122 154	794 613
Résultat de l'exercice	-4 578 271	-916 767	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-4 656 425	-78 154
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques	1 539 562	1 467 401
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		1 539 562	1 467 401
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	459 326	981 152
	Emprunts et dettes financières diverses	356 557	293 942
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 185 940	4 531 079
	Dettes fiscales et sociales	7 041 453	7 189 060
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 307 192	18 331 617
	Produits constatés d'avance	153 886	135 634
TOTAL DETTES (III)		35 504 353	31 462 484
Écarts de conversion passif (IV)		38 577	39 106
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		32 426 068	32 890 837

Compte de résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue de biens	-16 489	
	Production vendue de services	27 292 719	34 633 501
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	27 276 230	34 633 501
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	500	45 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	239 088	177 954
	Autres produits	6 304	1 302
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	27 522 122	34 858 091
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	56	
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	14 525 964	15 087 663
	Impôts, taxes, et versements assimilés	350 428	454 717
	Salaires et traitements	11 291 535	14 416 377
	Charges sociales	4 634 439	5 851 545
	Dotations aux amortissements et aux provisions	24 387	24 709
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	191 032	40 000
	Autres charges	9 739	13 452
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	31 027 580	35 888 462
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-3 505 458	-1 030 371
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	144 086	92 192
	Autres intérêts et produits assimilés	14 386	14
	Reprises sur provisions et transferts de charges	231 401	161 387
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	389 873	253 594
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	237 730	231 401
	Intérêts et charges assimilées	1 380 198	233 426
	Différences négatives de change	0	247
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 617 928	465 075
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-1 228 055	-211 481

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-4 733 514	-1 241 852
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	146 460	66 701
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	146 460	66 701
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	332 132	178 573
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	332 132	178 573
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-185 672	-111 872
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-340 914	-436 957
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		28 058 455	35 178 386
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		32 636 726	36 095 152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-4 578 271	-916 767

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **32 426 067,54 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **4 578 271,18 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Etablissement stable à l'étranger :

Depuis le 1er janvier 2005, la société dispose d'un établissement stable à l'étranger (Belgique).

Les principes comptables adoptés sont les suivants :

- Tenue d'une comptabilité autonome
- Intégration de la situation comptable de l'établissement à la clôture dans les comptes sociaux de la société, avec reprise des mouvements passés tant au débit qu'au crédit du compte de résultat de l'établissement, et des soldes des comptes de bilan de cet établissement, puis intégration dans les comptes de résultat et de bilan en totalité, en éliminant les comptes réciproques (comptes de liaison) et les opérations internes.

Filiales et Participations :

Conformément au règlement ANC n°2018-07, les malis de fusion et de confusion figurant au bilan au 1er janvier 2017 ont été analysés en vue d'être reclassés par nature. Il s'est avéré que l'ensemble des malis correspondait à des fonds commerciaux, ils sont toujours inscrits dans les actifs incorporelles.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Concernant les malis de fusion comptabilisés, des travaux ont été réalisés et aucune dépréciation est à comptabiliser.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables (y compris des droits, honoraires, commissions et frais d'emprunt)). Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué des éventuelles dépréciations constituées dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées. La société a continué à engager des frais de recherche et développement en 2023. Les critères permettant leur comptabilisation en immobilisation incorporelle n'étant pas réunis, ils ont été passés en charges comme l'exercice précédent. Ils ont donné lieu au bénéfice d'un crédit d'impôt recherche de 315.278 €.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement, suivant les modalités suivantes. A la clôture de l'exercice, il a été comptabilisé :

- Ecart de conversion actif (perte latente) : 237.530 €
- Provision pour risques : 237.530 €
- Ecart de conversion passif (gain latent) : 38.577 €

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan. La méthode de calcul retenue est la méthode 1 conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 565 674 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Bureaux d'Etudes Techniques (Syntec)
- Initiative de départ : le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2014 - 2016 - donnée prov.

La dette actuarielle ne fait pas l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Événements significatifs de l'exercice

Evénements post-clôture

Malgré un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social, à la clôture de l'exercice, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. L'actionnaire majoritaire, Maltem Consulting Group qui détient 100% du capital et des droits de vote de la société Maltem SAS, a apporté son soutien financier pour les 12 prochains mois. Une lettre de soutien a été émise à la société en date du 12 juin 2024. Dans la présentation des comptes, il a été décidé de maintenir l'inscription de la part des dettes d'emprunts liées à ce compte courant à long-terme dans le bilan.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	252 471,00			252 471,00
Fonds commercial	130 000,00			130 000,00
Autres	9 204 175,00			9 204 175,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	862 683,00	850,00		863 533,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	200,00			200,00
Prêts	36 640,00		150,00	36 490,00
Autres	77 301,00	343 740,00	17 000,00	404 041,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	252 471,00			252 471,00
Fonds commercial				
Autres	6 950,00			6 950,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	811 819,00	20 221,00		836 206,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations		200,00		200,00
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotations	Reprise	Valeur comptable à la clôture
------------------------	--------------------------------------	-----------	---------	-------------------------------

Ces provisions concernent principalement les litiges prud'hommaux dont les montants sont déterminés par les conseils de la Société, en fonction des risques encourus.

État des créances

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...				
Prêts	36 490,00		36 490,00	
Autres immo. financières	404 041,00		404 041,00	
Clients douteux	49 500,00	49 500,00		
Autres créances clients	5 819 001,00	5 819 001,00		
Personnel et comptes rattachés	88 211,00	88 211,00		
Sécurité sociale et autres org...	8 007,00	8 007,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	11 000,00	11 000,00		
TVA	1 044 851,00	1 044 851,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	14 132 936,00	14 132 936,00		
Débiteurs divers	862 294,00	862 294,00		
Charges constatées d'avan...	115 601,00	115 601,00		
TOTAL	22 571 932,00	22 131 401,00	440 531,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exe...	63 000,00	63 000,00		
Rembours. obtenus en cours d...	11 333,00	11 333,00		
Prêts et avances consentis au...				

État des dettes

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	459 326,00	459 326,00		
Emprunts et dettes financières...	356 557,00	356 557,00		
Fournisseurs et comptes ratta...	5 185 940,00	5 185 940,00		
Personnel et comptes rattachés	1 554 776,00	1 554 776,00		
Sécurité Sociale et autres org...	2 739 297,00	2 739 297,00		
ÉTATS ET AUTRES				
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	72 223,00	72 223,00		
TVA	2 400 107,00	2 400 107,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	275 049,00	275 049,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	20 707 015,00	20 707 015,00		
Autres dettes	1 600 178,00	1 600 178,00		
Produits constatés d'avance	153 886,00	153 886,00		
TOTAL	35 504 354,00	35 504 354,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d...				
Emprunts remboursés en cour...				
Montant des emprunts et dett...				

Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations matérielles et outillages	Autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'origine						
A. REDEVANCES PAYÉES						
1. Cumuls exercices antérieu...						
2. Exercice en cours						
TOTAL REDEVANCES PAYÉE...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. REDEVANCES RESTANT À PAYER						
1. À un an au plus						
2. Entre un an et cinq ans						
3. Plus de cinq ans						
TOTAL REDEVANCES RESTA...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non pa...	312 597,00	
Personnel - Dettes provisionné...	845 495,00	
Personnel - Autres charges à p...	80 541,00	
Organismes sociaux - Charges...	372 113,00	
Organismes sociaux - Autres c...	75 293,00	
État - Charges fiscales sur con...	18 391,00	
État - Charges à payer	121 724,00	
TOTAL	1 826 154,00	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	355 666,00	
TOTAL	355 666,00	

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	115 601,00	
TOTAL	115 601,00	

État des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	153 886,00	
TOTAL	153 886,00	

Tableau de variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	40 000,00	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	40 000,00	1,00

Capitaux propres

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	40 000,00				40 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	4 000,00				4 000,00
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit n...					
Report à nouveau créditeur	794 613,00			-916 767,00	-122 154,00
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-916 767,00		-4 578 271,00	916 767,00	-4 578 271,00
TOTAL	-78 154,00	0,00	-4 578 271,00	0,00	-4 656 425,00

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Tableau des filiales et des participations

RUBRIQUES	CAPITAL	RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENUE (EN POURCENTAGE)	VALEUR BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR NETTE DES TITRES DÉTENUS
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FUTURS	1 000	607 376	20		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales					
Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)					
	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
Total	1 000,00	607 376,00	20,00	0,00	0,00

RUBRIQUES	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTATS (BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FUTURS	706 231	-32 761			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales					
Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)					
	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
Total	706 231,00	-32 761,00	0,00	0,00	0,00

Opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunération des dirigeants

Engagements contractés pour pensions de retraite au profit des dirigeants :

Le président, personne morale, n'est pas rémunéré mais facture ses prestations à l'ensemble de ses filiales conformément à la convention en vigueur. La facturation relative à l'exercice est de 1.348.886 €

Créances sur Maltem Consulting Group : 0€

Informations relatives à l'effectif

Tableau de l'effectif moyen N

	Hommes	Femmes	Total
Cadres			180,00
Non-cadres			
Employés			

Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Opérations se rattachant à des entreprises liées (hors écarts de conversion) :

- Produits financiers : 150.355 €

- Charges financières : 1.324.256 €

- Créances à la clôture: 5.169.716 €

- Dettes à la clôture : 25.299.819 €

- Charges d'exploitation : 3.538.506 €

- Produits d'exploitation : 2.906.946 €

Informations complémentaires

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 60.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 60.000 euros.

Comptes consolidés & Intégration fiscale

Comptes consolidés :

Le "groupe" MALTEM a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 2008. Les comptes de la société MALTEM sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale par la société MALTEM CONSULTING GROUP, associé unique de MALTEM.

Intégration fiscale :

Les sociétés MALTEM et MALTEM CONSULTING GROUP, son associé unique, ont opté depuis le 1er janvier 2008, pour le dispositif de l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, aucun surplus ni aucune économie n'a été générée par MALTEM du fait de ceci. Au terme de la convention d'intégration fiscale liant les deux sociétés, la charge d'impôt de MALTEM est comptabilisée comme si la société avait été imposée séparément.

Note :

Report de la Balance n-1 : l'intégration du FEC22 suite au changement de solution comptable et états financiers, a modifié l'affectation de certains comptes dans les postes de bilan. Voici l'analyse des affectations :

<i>Actif</i>	Reprise n-1 sur Plaquette 23	Plaquette 2022		Commentaires
Créances				
				a. Un montant en Autres Dettes Pour les clients sur la plaquette 2022, d'un montant de "-30.325", a été compensé dans l'AN-1 Clients sur la plaquette 2023
				b. un montant de " 82.493" compensé dans les clients sur la plaquette 2022, est basculé en "autres dettes" sur la reprise AN-1 de la plaquette 23
Clients	9 207 068	9 154 900	52 168	Soit un écart de 52.168
Autres Créances	13 383 112	13 343 953	39 159	Ecart poste Fournisseurs en "autres créances" sur la plaquette 23 pour l'AN-1
Total Créances	22 590 180	22 498 853	91 327	
Total Actif Circulant	23 160 084	23 068 757	91 327	
Frais d'emprunts à étaler	238 523	238 523		
Total ACTIF	32 890 837	32 799 510	91 327	
<i>Passif</i>	Reprise n-1 sur Plaquette 23	Plaquette 2022		Commentaires
E&D fin. Diverses	293 942	17 348 870	-17 054 928	Cet écart en plaquette 2022 est repris sur l'AN-1 de la plaquette 2023 dans le poste "Autres Dettes"
Total Dettes Fi.	1 275 094	18 330 022	-17 054 928	
Dettes diverses				
Fournisseurs	4 531 079	4 491 919	39 160	Ecart poste Fournisseurs en "autres créances" sur la plaquette 23 pour l'AN-1
Autres dettes	18 331 617	1 224 522	17 107 095	Cet écart est composé de la reprise des comptes présents en plaquette 2022, sur la rubrique "E&D fin. Diverses" et de l'écart compensé de 52.168 du poste Clients
Total Dettes diverses	30 051 756	12 905 501	17 146 255	
Total Dettes	31 462 484	31 371 157	91 327	
Total PASSIF	32 890 837	32 799 510	91 327	

DANIEL VACRATE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

MALTEM

**Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023**

Le 14 juin 2024
*Ce rapport contient 5 pages
(hors comptes annuels joints)*

11 rue de l'Épinette - 94160 SAINT-MANDE
Tél. 01 45 63 44 10 - Fax 01 45 63 53 29 - E-mail : daniel.vacrate@fiducys.fr

Siret 43194095600052 - Code NAF 6920Z

MALTEM

Siège social : 8, place du Marché
92200 NEUILLY SUR SEINE

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2023

A l'Associée Unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MALTEM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée au ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture / Continuité d'exploitation » exposée dans l'annexe des comptes annuels relative à la lettre de soutien émise par votre société mère.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Une attention particulière a été accordée à reconnaissance du chiffre d'affaires, permettant de s'assurer avec une assurance raisonnable de la réalité de ce dernier et de l'exhaustivité des dettes fournisseurs relatives à la sous-traitance.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Mandé,
Le 14 juin 2024

Daniel VACRATE
Commissaire aux comptes

Annexe :

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	252 471	252 471		
	Fonds commercial	130 000		130 000	130 000
	Autres immobilisations incorporelles	9 204 175	6 950	9 197 225	9 197 225
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	863 533	836 207	27 326	50 864
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	200	200		200
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts	36 490		36 490	36 640	
Autres immobilisations financières	404 041		404 041	77 301	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	10 890 909	1 095 828	9 795 081	9 492 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	5 868 502	41 250	5 827 252	9 207 068
	Autres créances	16 147 299	769 134	15 378 165	13 383 113
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	1 000		1 000	1 000
DISPONIBILITÉS	1 070 043		1 070 043	480 790	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	115 601		115 601	88 114	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	23 202 445	810 384	22 392 060	23 160 085
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)	238 926		238 926	238 523	
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	34 332 280	1 906 212	32 426 068	32 890 837

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-122 154	794 613
Résultat de l'exercice	-4 578 271	-916 767	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-4 656 425	-78 154
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques	1 539 562	1 467 401
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		1 539 562	1 467 401
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	459 326	981 152
	Emprunts et dettes financières diverses	356 557	293 942
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 185 940	4 531 079
	Dettes fiscales et sociales	7 041 453	7 189 060
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	22 307 192	18 331 617
	Produits constatés d'avance	153 886	135 634
TOTAL DETTES (III)		35 504 353	31 462 484
Écarts de conversion passif (IV)		38 577	39 106
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		32 426 068	32 890 837

Compte de résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue de biens	-16 489	
	Production vendue de services	27 292 719	34 633 501
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	27 276 230	34 633 501
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	500	45 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	239 088	177 954
	Autres produits	6 304	1 302
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	27 522 122	34 858 091
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	56	
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	14 525 964	15 087 663
	Impôts, taxes, et versements assimilés	350 428	454 717
	Salaires et traitements	11 291 535	14 416 377
	Charges sociales	4 634 439	5 851 545
	Dotations aux amortissements et aux provisions	24 387	24 709
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	191 032	40 000
	Autres charges	9 739	13 452
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	31 027 580	35 888 462
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-3 505 458	-1 030 371
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	144 086	92 192
	Autres intérêts et produits assimilés	14 386	14
	Reprises sur provisions et transferts de charges	231 401	161 387
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	389 873	253 594
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	237 730	231 401
	Intérêts et charges assimilées	1 380 198	233 426
	Différences négatives de change	0	247
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 617 928	465 075
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-1 228 055	-211 481

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-4 733 514	-1 241 852
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	146 460	66 701
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	146 460	66 701
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	332 132	178 573
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	332 132	178 573
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-185 672	-111 872
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-340 914	-436 957
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		28 058 455	35 178 386
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		32 636 726	36 095 152
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-4 578 271	-916 767

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **32 426 067,54 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **4 578 271,18 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Etablissement stable à l'étranger :

Depuis le 1er janvier 2005, la société dispose d'un établissement stable à l'étranger (Belgique).

Les principes comptables adoptés sont les suivants :

- Tenue d'une comptabilité autonome
- Intégration de la situation comptable de l'établissement à la clôture dans les comptes sociaux de la société, avec reprise des mouvements passés tant au débit qu'au crédit du compte de résultat de l'établissement, et des soldes des comptes de bilan de cet établissement, puis intégration dans les comptes de résultat et de bilan en totalité, en éliminant les comptes réciproques (comptes de liaison) et les opérations internes.

Filiales et Participations :

Conformément au règlement ANC n°2018-07, les malis de fusion et de confusion figurant au bilan au 1er janvier 2017 ont été analysés en vue d'être reclassés par nature. Il s'est avéré que l'ensemble des malis correspondait à des fonds commerciaux, ils sont toujours inscrits dans les actifs incorporelles.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Concernant les malis de fusion comptabilisés, des travaux ont été réalisés et aucune dépréciation est à comptabiliser.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables (y compris des droits, honoraires, commissions et frais d'emprunt)). Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué des éventuelles dépréciations constituées dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées. La société a continué à engager des frais de recherche et développement en 2023. Les critères permettant leur comptabilisation en immobilisation incorporelle n'étant pas réunis, ils ont été passés en charges comme l'exercice précédent. Ils ont donné lieu au bénéfice d'un crédit d'impôt recherche de 315.278 €.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement, suivant les modalités suivantes. A la clôture de l'exercice, il a été comptabilisé :

- Ecart de conversion actif (perte latente) : 237.530 €
- Provision pour risques : 237.530 €
- Ecart de conversion passif (gain latent) : 38.577 €

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan. La méthode de calcul retenue est la méthode 1 conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 565 674 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Bureaux d'Etudes Techniques (Syntec)
- Initiative de départ : le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2014 - 2016 - donnée prov.

La dette actuarielle ne fait pas l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Événements significatifs de l'exercice

Evénements post-clôture

Malgré un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social, à la clôture de l'exercice, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. L'actionnaire majoritaire, Maltem Consulting Group qui détient 100% du capital et des droits de vote de la société Maltem SAS, a apporté son soutien financier pour les 12 prochains mois. Une lettre de soutien a été émise à la société en date du 12 juin 2024. Dans la présentation des comptes, il a été décidé de maintenir l'inscription de la part des dettes d'emprunts liées à ce compte courant à long-terme dans le bilan.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	252 471,00			252 471,00
Fonds commercial	130 000,00			130 000,00
Autres	9 204 175,00			9 204 175,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	862 683,00	850,00		863 533,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	200,00			200,00
Prêts	36 640,00		150,00	36 490,00
Autres	77 301,00	343 740,00	17 000,00	404 041,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	252 471,00			252 471,00
Fonds commercial				
Autres	6 950,00			6 950,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	811 819,00	20 221,00		836 206,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations		200,00		200,00
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotations	Reprise	Valeur comptable à la clôture
------------------------	--------------------------------------	-----------	---------	-------------------------------

Ces provisions concernent principalement les litiges prud'hommaux dont les montants sont déterminés par les conseils de la Société, en fonction des risques encourus.

État des créances

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...				
Prêts	36 490,00		36 490,00	
Autres immo. financières	404 041,00		404 041,00	
Clients douteux	49 500,00	49 500,00		
Autres créances clients	5 819 001,00	5 819 001,00		
Personnel et comptes rattachés	88 211,00	88 211,00		
Sécurité sociale et autres org...	8 007,00	8 007,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	11 000,00	11 000,00		
TVA	1 044 851,00	1 044 851,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	14 132 936,00	14 132 936,00		
Débiteurs divers	862 294,00	862 294,00		
Charges constatées d'avan...	115 601,00	115 601,00		
TOTAL	22 571 932,00	22 131 401,00	440 531,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exe...	63 000,00	63 000,00		
Rembours. obtenus en cours d...	11 333,00	11 333,00		
Prêts et avances consentis au...				

État des dettes

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	459 326,00	459 326,00		
Emprunts et dettes financières...	356 557,00	356 557,00		
Fournisseurs et comptes ratta...	5 185 940,00	5 185 940,00		
Personnel et comptes rattachés	1 554 776,00	1 554 776,00		
Sécurité Sociale et autres org...	2 739 297,00	2 739 297,00		
ÉTATS ET AUTRES				
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	72 223,00	72 223,00		
TVA	2 400 107,00	2 400 107,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	275 049,00	275 049,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	20 707 015,00	20 707 015,00		
Autres dettes	1 600 178,00	1 600 178,00		
Produits constatés d'avance	153 886,00	153 886,00		
TOTAL	35 504 354,00	35 504 354,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d...				
Emprunts remboursés en cour...				
Montant des emprunts et dett...				

Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations matérielles et outillages	Autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'origine						
A. REDEVANCES PAYÉES						
1. Cumuls exercices antérieu...						
2. Exercice en cours						
TOTAL REDEVANCES PAYÉE...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. REDEVANCES RESTANT À PAYER						
1. À un an au plus						
2. Entre un an et cinq ans						
3. Plus de cinq ans						
TOTAL REDEVANCES RESTA...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non pa...	312 597,00	
Personnel - Dettes provisionné...	845 495,00	
Personnel - Autres charges à p...	80 541,00	
Organismes sociaux - Charges...	372 113,00	
Organismes sociaux - Autres c...	75 293,00	
État - Charges fiscales sur con...	18 391,00	
État - Charges à payer	121 724,00	
TOTAL	1 826 154,00	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	355 666,00	
TOTAL	355 666,00	

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	115 601,00	
TOTAL	115 601,00	

État des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	153 886,00	
TOTAL	153 886,00	

Tableau de variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	40 000,00	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	40 000,00	1,00

Capitaux propres

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	40 000,00				40 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	4 000,00				4 000,00
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit n...					
Report à nouveau créditeur	794 613,00			-916 767,00	-122 154,00
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-916 767,00		-4 578 271,00	916 767,00	-4 578 271,00
TOTAL	-78 154,00	0,00	-4 578 271,00	0,00	-4 656 425,00

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Tableau des filiales et des participations

RUBRIQUES	CAPITAL	RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENUE (EN POURCENTAGE)	VALEUR BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR NETTE DES TITRES DÉTENUS
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FUTURS	1 000	607 376	20		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales					
Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)					
	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
Total	1 000,00	607 376,00	20,00	0,00	0,00

RUBRIQUES	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTATS (BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
FUTURS	706 231	-32 761			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales					
Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)					
	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)					
	0	0	0	0	0
Total	706 231,00	-32 761,00	0,00	0,00	0,00

Opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunération des dirigeants

Engagements contractés pour pensions de retraite au profit des dirigeants :

Le président, personne morale, n'est pas rémunéré mais facture ses prestations à l'ensemble de ses filiales conformément à la convention en vigueur. La facturation relative à l'exercice est de 1.348.886 €

Créances sur Maltem Consulting Group : 0€

Informations relatives à l'effectif

Tableau de l'effectif moyen N

	Hommes	Femmes	Total
Cadres			180,00
Non-cadres			
Employés			

Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Opérations se rattachant à des entreprises liées (hors écarts de conversion) :

- Produits financiers : 150.355 €

- Charges financières : 1.324.256 €

- Créances à la clôture: 5.169.716 €

- Dettes à la clôture : 25.299.819 €

- Charges d'exploitation : 3.538.506 €

- Produits d'exploitation : 2.906.946 €

Informations complémentaires

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 60.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 60.000 euros.

Comptes consolidés & Intégration fiscale

Comptes consolidés :

Le "groupe" MALTEM a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 2008. Les comptes de la société MALTEM sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale par la société MALTEM CONSULTING GROUP, associé unique de MALTEM.

Intégration fiscale :

Les sociétés MALTEM et MALTEM CONSULTING GROUP, son associé unique, ont opté depuis le 1er janvier 2008, pour le dispositif de l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, aucun surplus ni aucune économie n'a été générée par MALTEM du fait de ceci. Au terme de la convention d'intégration fiscale liant les deux sociétés, la charge d'impôt de MALTEM est comptabilisée comme si la société avait été imposée séparément.

Note :

Report de la Balance n-1 : l'intégration du FEC22 suite au changement de solution comptable et états financiers, a modifié l'affectation de certains comptes dans les postes de bilan. Voici l'analyse des affectations :

Actif	Reprise n-1 sur Plaquette 23	Plaquette 2022		Commentaires
Créances				
				a. Un montant en Autres Dettes Pour les clients sur la plaquette 2022, d'un montant de "-30.325", a été compensé dans l'AN-1 Clients sur la plaquette 2023
				b. un montant de " 82.493" compensé dans les clients sur la plaquette 2022, est basculé en "autres dettes" sur la reprise AN-1 de la plaquette 23
Clients	9 207 068	9 154 900	52 168	Soit un écart de 52.168
Autres Créances	13 383 112	13 343 953	39 159	Ecart poste Fournisseurs en "autres créances" sur la plaquette 23 pour l'AN-1
Total Créances	22 590 180	22 498 853	91 327	
Total Actif Circulant	23 160 084	23 068 757	91 327	
Frais d'emprunts à étaler	238 523	238 523		
Total ACTIF	32 890 837	32 799 510	91 327	
Passif	Reprise n-1 sur Plaquette 23	Plaquette 2022		Commentaires
E&D fin. Diverses	293 942	17 348 870	-17 054 928	Cet écart en plaquette 2022 est repris sur l'AN-1 de la plaquette 2023 dans le poste "Autres Dettes"
Total Dettes Fi.	1 275 094	18 330 022	-17 054 928	
Dettes diverses				
Fournisseurs	4 531 079	4 491 919	39 160	Ecart poste Fournisseurs en "autres créances" sur la plaquette 23 pour l'AN-1
Autres dettes	18 331 617	1 224 522	17 107 095	Cet écart est composé de la reprise des comptes présents en plaquette 2022, sur la rubrique "E&D fin. Diverses" et de l'écart compensé de 52.168 du poste Clients
Total Dettes diverses	30 051 756	12 905 501	17 146 255	
Total Dettes	31 462 484	31 371 157	91 327	
Total PASSIF	32 890 837	32 799 510	91 327	

MALTEM
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
8 Place du Marché, 92200 Neuilly Sur Seine
434 689 329 RCS Nanterre

**RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réuni afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre société (ci-après la « **Société** ») durant l'exercice écoulé, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais prévus par les statuts.

A l'occasion de votre décision, il sera également donné lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a enregistré un chiffre d'affaires de 27 276 230 euros et un résultat de – 4578 271 euros.

Événements significatifs

Malgré un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social, à la clôture de l'exercice, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. L'actionnaire majoritaire, MALTEM CONSULTING GROUP qui détient 100% du capital et des droits de vote de la société MALTEM SAS, a apporté son soutien financier à la société MALTEM pour les 12 prochains mois.

Une lettre de soutien a été émise à la société en date du 14/06/2024. Dans la présentation des comptes, il a été décidé de maintenir l'inscription de la part de dette d'emprunt liée à ce compte-courant à long terme dans le bilan.

Événement postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Évolution prévisible et perspective d'avenir

Avec une décroissance de près de 21 % du CA, entre 2022 et 2023, une restructuration opérationnelle est fonctionnelle a été engagée sur le 4^{ème} trimestre 2023 pour opérer un rebond de l'activité sur le 2^{ème} semestre 2024, malgré une forte crise sur l'ensemble du secteur, constaté depuis le début du 2^{ème} trimestre 2024, cumulés avec des difficultés économiques, liés à des pertes de référencement clients.

Le CA 2024 réalisé devrait être sensiblement équivalent au CA 2023, avec une perte limitée, compte tenu des restructurations engagées sur les postes organisationnels et fonctionnels.

Activité en matière de recherche et de développement

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce, je vous indique que notre société a engagé d'importants frais de recherche. Le montant des salaires du Personnel affecté à ce projet est de près de 734.915 euros. Ces frais ont été comptabilisés en charges, les conditions requises pour les activer n'étant pas réunies (PCG, art. 311-3). Cet effort a permis à la Société de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 315.278 euros.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que je sou mets à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe figurent en **Annexe 1**.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 27 276 230 euros contre 34 633 501 euros pour l'exercice précédent.

Avec des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges pour 239 088 euros contre 177 954 euros pour l'exercice précédent, d'une production immobilisée pour un montant de 0 euros et des autres produits d'un montant de 6 304 euros, le montant des produits d'exploitation s'élève à 27 522 122 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 525 964 euros contre 15 087 663 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 350 425 euros contre 454 717 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 11 291 535 euros contre 14 416 377 euros pour l'exercice précédent.

Corrélativement, le montant des charges sociales s'élève à 4 634 439 euros contre 5 851 545 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 180 contre 203 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 215 419 euros contre 64 709 euros pour l'exercice précédent.

Enfin, avec des autres charges s'élevant à 9 739 euros contre 13 452 euros pour l'exercice précédent, les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 31 027 580 euros contre 35 888 462 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 - 3 505 458 euros contre -1 030 371 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de - 1228 055 euros contre -211 481 pour l'exercice précédent, il s'établit à - 4 733 514 contre -1 241 852 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 185 672 euros contre -111 872 euros pour l'exercice précédent ;
- de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'établissant à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent ; et
- de l'impôt sur les sociétés de -340 914 euros contre -436 957 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte de -4 578 271 euros contre une perte de -916 767 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -4 578 271 euros.

Je vous propose également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur	-122 154 euros
Résultat de l'exercice	- 4 578 271 euros
Total à affecter	- 4 700 425 euros

Affectation :

Report à nouveau	- 4 700 425 euros
Total affecté	- 4 700 425 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de - 4 656 425 euros.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital. Je vous rappelle que les capitaux propres de la Société devront être reconstitués pour atteindre un niveau au moins égal à la moitié du capital social au plus tard le 31 décembre 2024.

L'Associé Unique **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 0 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 0 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 1 270 000 euros, soit 31,75 euros par titre.

Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% (versements à une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés).

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des charges et dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant de 0 euros.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Information sur les délais de paiement (articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de Commerce)

Conformément aux articles L441-6-1 et D441-4 du code de Commerce, nous devons fournir les informations relatives aux délais de paiement pratiqués par l'entreprise à l'égard de ses fournisseurs et de ses clients.

Au 31 décembre 2023, les dettes fournisseurs et les créances clients s'élèvent respectivement à 4 796 127 euros et 6 821 038 euros, et les échéances sont les suivantes :

AU 31/12/2023	Article D. 441 L-1° : Factures <i>recues</i> , non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 L-2° : Factures <i>émises</i> , non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	68					554	58					800
Montant total des factures concernées TTC	-379 087	340 174	374 449	123 402	4 337 190	5 175 214	-971 783	417 454	465 388	340 266	6 569 713	7 792 821
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	-3%	3%	3%	1%	34%	40%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							-4%	2%	2%	1%	25%	29%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
solde clients douteux							0					
(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : n.a. Délais légaux : 30 jours						Délais contractuels : n.a. Délais légaux : 30 jours					

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures	68	35	40	42	437	554	58	37	52	47	664	800

Prêts interentreprises (articles L.511-6 3 bis, R.511-2-1-1 et R.511-2-1-2 du Code monétaire et financier)

La Société n'a consenti, à titre accessoire à son activité principale, aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant visé à l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

La Société détient une participation de 20 % dans la société Futurs. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société Futurs a enregistré un chiffre d'affaires de 0 euros, et un résultat net de -32.761 euros. A la date d'arrête des comptes 2023 de la société Futurs par le président, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 227-10 n'a été conclue par la Société.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT

Le mandat de Président de la Société Maltem Consulting Group, société par actions simplifiée au capital de 2 119 404 euros dont le siège social est au 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris et le numéro unique d'identification est le 480 333 269 RCS Paris, étant arrivé à expiration, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une période d'une (1) année venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET A L'ACTIONNARIAT DES SALARIES

Il n'y a eu aucune opération réalisée parmi celles devant faire l'objet d'une déclaration en application des articles L. 225-184, L. 225-197-4 ou L. 225-211 du Code de commerce.

En conclusion, je vous invite, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux comptes, à adopter le texte des décisions que nous soumettons à votre approbation, et souhaite que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.



Le Président
MALTEM CONSULTING GROUP
Par : Monsieur Jean-Luc Clamen

Annexe 1. – Bilan, Compte de résultats et Annexe

Annexe 2. – Résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2023	2022	2021	2020	2019
I. - Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social.	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
b) Nombre d'actions émises.	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	0	0	0	0	0
II. - Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxe.	27 276 230 €	34 633 501 €	41 570 455 €	48 712 375 €	57 901 208 €
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	- 4 578 271€	- 916 767 €	-1 573 319 €	1 886 360 €	1 061 124 €
c) Impôts sur les bénéfices.	- 340 914 €	- 436 957€	-359 664 €	401 660 €	- 155 315 €
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	- 4 237 357 €	- 479 810 €	- 1 213 655 €	1 272 348 €	978 186 €
e) Montant des bénéfices distribués.	0 €	0 €	0 €	960 000 €	960 000 €
III. - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	- €	- €	- €	27,84 €	30,41 €
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	- €	- €	- €	31,81 €	24,45 €
c) Dividende versé à chaque action (1).	0 €	0 €	0 €	24 €	24 €
IV. - Personnel :					
a) Nombre de salariés au 31/12	180	220	280	280	380
b) Montant de la masse salariale.	11 291 535 €	14 416 377 €	16 665 009 €	19 084 846 €	24 961 736 €
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.).	4 634 439 €	5 851 545 €	7 123 715 €	7 839 201 €	9 846 655